
L'enseignement de l'histoire et de la géographie

LE GROUPE HISTOIRE-GÉOGRAPHIE de l'inspection générale de l'Éducation nationale

Un modèle est, par définition, un objet d'imitation. Il n'apparaît pas pertinent de parler d'un modèle français d'enseignement d'histoire et de géographie, dans la mesure où cet enseignement revêt des caractères qui restent largement originaux. Faudrait-il plutôt parler d'exception française ? Outre que la connotation de ce terme, ainsi d'ailleurs que celle de modèle, pourrait être considérée comme quelque peu arrogante (de l'idée l'exception à celle d'exceptionnel le pas est vite franchi), la diversité des modalités d'enseignement de ces disciplines dans les différents pays, notamment européens, tend à prouver qu'ils constituent tous autant d'exceptions.

Quels sont donc les caractères originaux de l'enseignement de l'histoire et de la géographie en France ? On peut dégager trois grands traits :

- l'histoire et la géographie forment un couple séculaire qui constitue un enjeu important dans la société française ;
- elles font l'objet d'un enseignement obligatoire tout au long du parcours scolaire de l'élève ;
- les finalités de cet enseignement ont évolué en s'adaptant à la société et au contexte de l'époque.

Un enjeu important dans la société française

L'histoire est une "passion française" et son enseignement fait l'objet de nombreux débats, dont les médias se font largement l'écho. On a pu le constater, ces dernières années, avec les controverses sur l'enseignement de la France de Vichy, celui la guerre d'Algérie et, plus récemment, ceux de la colonisation ou de la traite négrière et de l'esclavage.

Mais deux remarques s'imposent. Tout d'abord, les débats autour de cet

■ ■ ■ enseignement ne constituent pas un phénomène nouveau dans la société française, de longue date très sensible à son importance et à ses contenus. Ensuite, l'enjeu ne se limite pas au seul enseignement de l'histoire, celui de la géographie est également concerné, dans la mesure même où ces deux disciplines, enseignées par un même professeur forment un couple séculaire. Ceci explique notamment que les Français connaissent mieux leur géographie que la plupart des habitants des pays développés.

Afin de comprendre cette hypersensibilité, plus importante que dans beaucoup d'autres pays, il faut revenir aux origines de cet enseignement conjoint. La Troisième République assigna à l'enseignement de l'histoire et de la géographie une fonction civique et nationale. Leur association doit être resituée dans le sillage de la défaite de 1870-1871 et de la crise de conscience qui s'en est suivie : le rapport d'Auguste Himly et d'Émile Levasseur célébra le mariage de l'histoire et la géographie dans la perspective d'un renforcement national passant par une meilleure compréhension du monde.

Cette finalité nationale et patriotique se retrouve dans le célèbre *Petit Lavis* ou dans le non moins célèbre livre de lecture de G. Bruno, pseudonyme d'Augustine Fouillée, *Le Tour de la France par deux enfants*, qui permettait aux jeunes élèves de se familiariser avec l'espace français et sa richesse culturelle et historique. L'importance même accordée à cet enseignement explique la précocité des controverses le concernant. On peut rappeler à cet

égard quelques exemples significatifs :

- la "querelle des manuels" entre cléricaux et anticléricaux de 1901 à 1914 ;
- l'affaire Thalamas, qui s'inscrit dans le même contexte : ce professeur fut bruyamment mis en cause par certains étudiants pour avoir douté du miracle des voix entendues par Jeanne d'Arc ;
- la remise en cause de l'enseignement patriotique de l'histoire et de la géographie, par le socialiste Gustave Hervé avant la Grande Guerre (avant qu'il ne se convertisse à l'ultra-nationalisme) ou par les pacifistes du syndicat national des instituteurs (SNI) dans l'entre-deux-guerres.

La crise qui éclata en 1979-1980 est particulièrement révélatrice de l'importance accordée à l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Aux origines de la polémique, il y eut la réforme Haby et ses nouveaux programmes, qui, selon le président de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, marquaient "le temps du mépris" pour ces disciplines, fondues dans un ensemble de "sciences sociales" comportant une initiation économique et sociale.

Le coup d'envoi de la crise fut donné par Alain Decaux, dans un article du *Figaro Magazine* du 20 octobre 1979 : "On n'apprend plus l'histoire à vos enfants". Très rapidement, la polémique fit rage : en 1980 l'assaut provint d'horizons politiques divers, du gaulliste Michel Debré au journal communiste *L'Humanité*. Tout ceci doit être resitué dans le contexte politique d'une inquiétude suscitée par la politique européenne de Valéry Giscard d'Estaing et ce que certains estimaient être une

“ L'histoire est une passion française ”

volonté de “liquidation de la mémoire nationale”. Après l’alternance de 1981, le débat eut un écho au plus haut sommet de l’État. Lors d’un conseil des ministres, le 31 mai 1983, le Président Mitterrand se dit “angoissé par les carences de l’enseignement de l’histoire qui conduisent à la perte de la mémoire collective des nouvelles générations”.

Cet épisode est révélateur des attentes de la société française vis-à-vis de l’enseignement de l’histoire et de la géographie. Celle-ci lui adresse, en effet, des demandes fortes et renouvelées (demande civique revisitée, demande patrimoniale, demande d’Europe, de prise en compte du fait religieux, de construction de mémoire(s), de prise en compte des questions environnementales dans la perspective d’un développement durable). Cet enseignement s’efforce d’y apporter des réponses, mais il doit opérer des tris. Il serait impossible et dangereux de satisfaire à toutes les demandes mémorielles. Son premier devoir est un devoir de vérité et il doit à ce titre intégrer les avancées scientifiques. C’est là une démarche indispensable pour conjurer le risque d’une instrumentalisation mémorielle, mais aussi pour prendre en compte les progrès de l’historiographie dans certains domaines (histoire culturelle, nouvelles approches du totalitarisme, redéploiement de la géographie scolaire autour de nouveaux paradigmes et de l’utilisation de nouveaux outils géographiques).

Un enseignement obligatoire de l’école primaire jusqu’au lycée

La France est l’un des rares pays où l’histoire et la géographie constituent

des enseignements obligatoires à tous les niveaux et dans toutes les voies d’enseignement :

- à l’école primaire (à partir du cycle III),
- au collège,
- au lycée (dans les voies générale, technologique et professionnelle),
- jusque dans les classes préparatoires littéraires, économiques et commerciales (voie générale et voie économique) et, même dans certaines CPGE scientifiques (BCPST2 ; TB1 et TB2) pour la géographie seulement. La géographie est également enseignée dans les classes de BTS tourisme.

Cette présence est encore renforcée par le fait que l’histoire et la géographie figurent en bonne place dans les examens, soit sous forme d’une épreuve écrite (brevet, baccalauréat général, technologique et professionnel), soit dans le cadre d’un CCF (CAP, BEP).

Des finalités qui ont évolué avec leur temps

L’enseignement de l’histoire et de la géographie s’efforce d’intégrer les avancées de la recherche scientifique mais aussi de s’adapter aux exigences de son temps. Ses finalités ont donc évolué depuis l’époque de Lavisse et de Vidal de La Blache. Il s’agit aujourd’hui de donner aux élèves une culture leur permettant de comprendre le monde et d’y exercer, le moment venu, leur responsabilité de citoyens. Ceci implique l’affirmation d’un lien entre le civique et le patrimonial : l’identité du citoyen doit être fondée sur une culture partagée.

Depuis les années 90, les programmes ont répondu largement à cette exigence, notamment grâce à une étude



■ ■ ■ de l'histoire jusqu'à nos jours (qui n'est pas une chose totalement nouvelle : les programmes de Victor Duruy le prévoyait déjà sous le Second Empire) et à l'orientation de la géographie vers des problématiques actuelles (par exemple vers les questions de l'aménagement des territoires ou du développement durable).

Ces contenus doivent être adossés à des valeurs, celles de la démocratie et des droits de l'homme, qui sont celles de notre République, mais que nous partageons avec nos partenaires de l'Union européenne. Ceci pose la question de la dimension européenne qui est également soulevée par l'affirmation d'une citoyenneté européenne. L'enseignement de l'histoire et de la géographie y a répondu en accordant une place importante à l'Europe dans les programmes, à côté de la dimension nationale. Cette place est aujourd'hui plus large que celle que lui accordent beaucoup de nos partenaires européens chez lesquels la dimension nationale reste dominante.

La volonté de dégager une dimension patrimoniale européenne, sans tomber dans une vision téléologique et volontariste qui ferait de la construction européenne l'aboutissement d'un "long fleuve tranquille", est très sensible tant dans les programmes du primaire (ce qui est nouveau car ils étaient traditionnellement ancrés dans le national) que dans ceux du collège et du lycée, (ce qui l'est moins). Une recherche récente de Jean-Pierre Wytteman, IA-IPR d'histoire et géographie, a ainsi abouti à la conclusion qu'en ce qui concerne l'ouverture à l'histoire de l'Europe, la

France se situerait au 7^e rang sur les 25 membres de l'Union européenne, ce qui est assez honorable. Le lancement d'un manuel franco-allemand d'histoire est également significatif d'une ouverture à l'Europe. Mais les horizons de l'histoire et de la géographie ne se bornent pas à cette dimension européenne et s'élargissent à l'espace mondial ; les programmes de terminale sont particulièrement caractéristiques de ce point de vue.

Une autre finalité clairement affirmée de l'enseignement de l'histoire et de la géographie est de contribuer à la formation intellectuelle et à l'éveil de l'esprit critique des élèves. Il s'agit donc de dégager les "points forts" plutôt que d'empiler des connaissances, afin de donner aux élèves des repères qu'ils doivent mémoriser (cf. les "repères fondamentaux" au collège, obligatoires et évalués au DNB). L'accent mis sur les points forts permet aussi de mieux leur apprendre à exercer leur esprit critique et de les faire réfléchir sur des faits essentiels, porteurs de sens, en évitant l'encyclopédisme (cf. l'orientation des programmes du lycée qui permet une approche critique du monde). La place faite au document, sans aller jusqu'au "tout document" et négliger la place du récit, joue également dans le sens du développement de l'esprit critique.

Par ailleurs de nouvelles approches, dont les programmes de seconde sont un reflet (moments historiques en histoire et études de cas en géographie), permettent de rompre avec une histoire et une géographie fatalistes ou téléologiques.

Enfin, l'enseignement de l'histoire et de la géographie se doit de concourir à la maîtrise de la langue et à la cohérence des savoirs. Cette dimension est clairement affirmée dans l'introduction des programmes de collège, ainsi que dans les documents d'accompagnement. Les épreuves d'examen ont été construites afin de susciter en amont la pratique autonome de l'analyse et de la rédaction. Le souci de cohérence des savoirs

se manifeste tant dans le rapprochement avec d'autres disciplines que dans les programmes (les programmes de collège, par exemple, indiquent des œuvres communes aux programmes de français et d'histoire) soit dans la part importante prise par les professeurs d'histoire et géographie dans les itinéraires de découverte (IDD), les travaux personnels encadrés (TPE) et l'éducation civique juridique et sociale (ECJS).